

mal traitée, ou aggravée par le froid, l'intempérance, la mauvaise nourriture, &c. alors a lieu l'état froid ou congestif appelé *choléra bleu*, mais sans être accompagné de la moitié des symptômes horribles décrits par les peintres à portraits médicaux. Il y a peu de spasme, peu d'évacuation, et dans le fait, peu de souffrance d'aucune sorte. En aucun cas, il ne m'a paru que la maladie provint d'infection ou de contagion. Tous les cas étaient isolés dans diverses localités, sans que la contagion y eût pu donner lieu. Presque toujours ils avaient été précédés d'une douleur d'entrailles; et je suis persuadé que si l'on y portait d'abord remède, la maladie qu'on a voulu nommer choléra n'aurait pas lieu, ou ne serait pas suivie d'effets funestes. Les gens riches sont à l'abri du danger, pour deux raisons: d'abord ils ne sont pas aussi sujets que les pauvres à la diarrhée (le premier degré de la maladie); et en sont second lieu, lorsqu'ils en sont attaqués, ils se font soigner, et guérissent promptement. Il n'en est pas ainsi des pauvres; ils négligent ordinairement les douleurs d'entrailles jusqu'à ce que le choléra, comme on l'appelle, survienne, et ils courent alors tout risque d'en mourir, soit dans l'état froid, soit dans la fièvre qui ne manque guère de s'en suivre. Mais à tout prendre l'épidémie n'est qu'une pure bagatelle; et si l'imagination ne l'avait pas grossie, en la faisant voir par le puissant microscope de la terreur, lorsqu'elle régnait sur le continent, jamais nous n'aurions été chassés de nos demeures ou détournés de nos occupations par une maladie que l'histoire ne citera que comme un exemple remarquable de crédulité et de terreur panique. Mais le public reviendra de son épouvante, et les effets funestes des restrictions mises aux relations mercantiles seront pour les gouvernemens une leçon utile, par rapport aux bureaux de santé et aux établissemens de quarantaine." (Cette lettre est-elle d'un médecin ou d'un marchand?)

Un autre médecin donne le traitement suivant comme infail-
liblé. "Je fus, dit-il, chirurgien du *Dolphin*, du 17 au 26
Juillet 1815. Durant ce temps, j'eus à soigner 264 individus
attaqués du choléra. Tous, à l'exception de 23, qui restèrent
sous mes soins de trois à cinq jours, furent guéris en 52 heu-
res. Le remède que j'administrais était une dragme d'acide
nitreux, une once d'eau de menthe, ou une mixtion camphorée,
et 40 gouttes d'infusion d'opium; un quart toutes les trois ou
quatre heures dans une tasse de gruau. — Il faut tenir le ventre
et les pieds chauds; faire avaler à petite dose, mais très sou-
vent, du gruau bien menu ou du sagou. On ne donne ni vin
ni liqueur forte ou fermentée, avant parfaite guérison."